



**Le fonds « L'instrument du musicien »
aide financièrement à l'acquisition et au prêt
d'un instrument à cordes.**

**La sélection des lauréats aura lieu le samedi 25 octobre 2025 au
Conservatoire Royal de Bruxelles**

Conditions de participation à la sélection pour l'aide financière :

- A partir de B3 603 et être inscrit dans l'institution depuis un an au moins.

Conditions de participation à la sélection pour le prêt d'instrument :

- A partir de B2 602 et être inscrit dans l'institution depuis un an au moins.

**Les autres conditions pour le prêt et l'aide financière sont à consulter sur le
site internet : www.instrumentdumusicien.be**

**Les documents doivent être envoyés pour le 25 septembre 2025 par mail :
fonds.instrument.du.musicien@gmail.com**